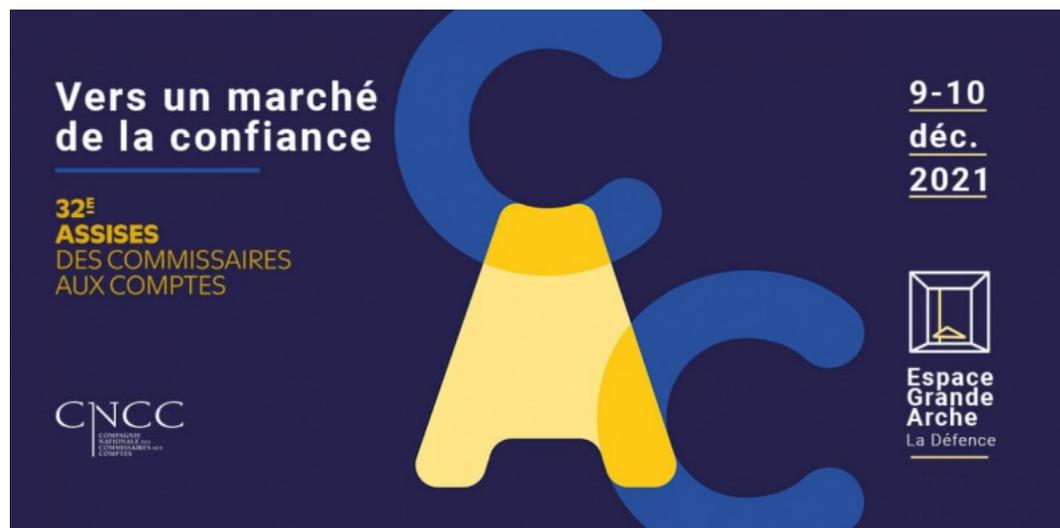


La CNCC s'ouvre aux partenariats extérieurs et revisite ses Assises

le 06 septembre 2021 - Anne MOREAUX - [Entreprise](#) - [Chiffre](#)



« Le monde change et les commissaires aux comptes aussi », annonce Yannick Ollivier, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), en présentant le programme des prochaines Assises de la profession, sous-titrée « Vers un marché de la confiance », et le renouveau de cette profession réglementée.

Se positionnant comme tiers de confiance et garants de la relance économique, les commissaires aux comptes (CAC) prennent le virage de la libéralisation de leurs activités et proposent désormais « des missions sur mesure au service de la sortie de crise ».

Une profession mobilisée au-delà de ses missions légales

Aux manettes, la nouvelle mandature de la compagnie nationale élue il y a un peu moins d'un an, présidée par le dynamique Yannick Ollivier et pilotée par son directeur de cabinet, l'ex-conseiller du garde des Sceaux Pierre Berlioz, est déterminée à faire bouger les choses.

« Ce monde change tout simplement car les attentes des entreprises, et du marché en général, ont changé, tout comme les règles du jeu de notre profession car nous ne sommes plus enfermés dans le cadre de la mission de certification », estime Yannick Ollivier.

« Nous souhaitons vraiment aller vers des missions contractuelles », confirme Kristell Dicharry, rapporteur des 32^e Assises et présidente de la commission communication de la CNCC.

Les CAC sont désormais mobilisés pour contribuer à la reprise en soutien aux trois objectifs clés du programme gouvernemental de Relance : sécurisation des financements et renforcement des fonds propres des entreprises, relance autour des territoires, financement de l'innovation et de la croissance verte.



Le président de la CNCC, Yannick Ollivier, s'est adressé récemment aux partenaires de la profession pour leur présenter le nouveau format des ses Assises.

Stratégiquement intitulé « Le commissaire aux comptes acteur de la relance », le dernier communiqué de la CNCC présente les nouvelles missions des CAC (sous forme d'attestations ou de rapports) élaborées en consultation avec un réseau d'acteurs économiques tels que les entreprises et leurs représentants, les CCI et les réseaux bancaires.

Ces deux missions — Relance et Prévention et relation de confiance — auront pour double effet de favoriser la reprise économique mais aussi le rebond de cette profession comptable malmenée par des réformes récentes, au premier rang desquelles la baisse du seuil d'audit légal imposée par la loi Pacte. Ces missions de relance seront aussi accompagnées d'autres services que la profession « qui se caractérise par des compétences variées d'audit comptable » pourra proposer à ses clients.

« Les acteurs de l'économie ont besoin que des tiers indépendants puissent répondre à des questions spécifiques comme la RSE et le numérique, au-delà des aspects chiffrés. Il faut qu'on puisse montrer qu'on est capable de répondre à ces nouveaux besoins », explique le président de la CNCC.

Des Assises revisitées pour davantage d'échanges

Ce changement de paradigmes implique ainsi pour ces professionnels le développement de nouvelles missions donc de la formation et de la communication. Des compétences qui seront au cœur de la grand-messe de la profession, les 32^e Assises des commissaires aux comptes, qui se tiendra les 9 et 10 décembre prochains à l'espace Grande Arche de la Défense, à Paris. Les organisateurs estiment que plus de 1 000 CAC répondront présents à l'événement.

Axées autour du thème stratégique et opérationnel « Vers un marché de la confiance », ces assises promettent d'être « deux jours qui laissent une grande place aux échanges et qui s'ouvrent vers l'extérieur et les besoins des professionnels », annonce Yannick Ollivier en précisant que « le format a évolué pour aller avec nos nouvelles missions ».

« On a fait le choix d'avoir trois plénières très courtes, de seulement une heure et demie, et de mettre l'accent sur l'interaction et les échanges », explique Nathalie Malicet, rapporteur des 32^e Assises et présidente de la commission prospective et innovation de la CNCC.

« La profession a aujourd'hui, plus que jamais, des nouveaux besoins et doit donc se tourner vers des professionnels de l'extra-financier et de la confiance numérique », ajoute-t-elle en soulignant l'importance des temps de discussion avec les partenaires et des rencontres enrichissantes entre confrères.

« On va créer une zone de vie et d'échanges au sein de l'espace Grande Arche de la Défense », précise Gauvain Pourchet qui pilote la direction événementielle des assises. Ce dernier annonce également que l'exposition sera divisée en différentes thématiques selon les appétences des CAC.

Cultivant son « image forte de confiance, de légitimité et de compétence », la profession souhaite en effet mettre en place des synergies partenariales vertueuses axées sur le progrès et le long terme. Un « village

» d'exposants sera ainsi l'occasion de nouer de nouveaux partenariats dans divers domaines tels que l'analyse de données, la cybersécurité ou l'automatisation des tâches.

Afin d'encourager au maximum ces échanges, la CNCC a mis en place une stratégie de communication digitale utilisant notamment l'appli mobile « audit & Cie » téléchargée par 3 000 CAC, ainsi que le site et les comptes Twitter et Instagram de la compagnie illustrant la « volonté forte d'aller sur les réseaux sociaux pour avoir un rayonnement très large vis-à-vis des parties prenantes, de nos confrères et de l'institution » selon Kristell Dicharry.

« Nous avons besoin de vous car nous ne pouvons plus travailler seuls », annonce d'ailleurs la rapporteur en direction des futurs partenaires des assises.

« C'est une démarche gagnant-gagnant qui se met en place », en conclut Yannick Ollivier.

PARTAGES

Partager

Partager

Partager

Partager

Anne MOREAUX
Journaliste

AffichesParisiennes
@Annonce_Legales

Ses derniers articles

Exiliae Avocats renforce sa position de leader en droit des migrations et droit social des étrangers

Economie circulaire : Armor Print publie les résultats de son baromètre

Reports en arrière des déficits : dead-line au 30 septembre



Web

Tablette

Mobile

Journal

Abonnez-vous à l'offre Papier + Numérique

Affiches Parisiennes Journal d'information juridique et d'annonces légales

- > Pour plus de contenu, papier + web
- > l'accès aux annonces légales,
- > l'accès aux ventes aux enchères.

Je m'abonne